

CAPITAL-OBLIGATIONS:

Obligations 5% en nantissement première hypothèque.....\$ 5,278,000

La principale garantie de ces obligations est le dépôt entre les mains des fiduciaires de \$5,800,000 d'obligations 5% prix d'achat de la Algoma Steel Corporation Limited.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS:

Actions ordinaires (sans valeur au pair) . 400,000 actions
(Partie d'un total de 800,000 actions autorisées.)

6. The Lake Superior Corporation a garanti le principal et les intérêts sur les obligations ci-après, en sus des obligations existantes du Chemin de fer et de la Terminal:

Obligations-or 5% première hypothèque et de remboursement de la Algoma Steel Corporation Limited.

Obligations 5% première hypothèque de la Algoma Eastern Railway Company.

(L'engagement contracté par The Lake Superior Corporation sous la garantie de ces dernières obligations a été assumé par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.)

7. Le principal actif de The Lake Superior Corporation est constitué par les valeurs qu'elle détient dans la Algoma Steel Corporation Limited (dont elle détient la totalité du capital-actions émis et \$5,800,000 des obligations prix d'achat 5%) et par certain numéraire et certaines valeurs de placement (y compris des avances à la Steel Company) représentant le produit de la vente à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à \$110 par action de \$100 des actions de la Algoma Eastern Railway Company ci-devant détenues par The Lake Superior Corporation.

8. Il est reconnu par toutes les parties que le succès de la Compagnie du chemin de fer et de la Terminal Company dépend principalement du succès de la Algoma Steel Corporation Limited.

9. Le capital de la ALGOMA STEEL CORPORATION LIMITED (ci-après dénommée «la Steel Company») se décompose comme suit:

CAPITAL-OBLIGATIONS:

Obligations prix d'achat 5%..... \$5,800,000
(Déposées en nantissement ainsi qu'il est mentionné ci-dessus.)

Obligations-or (en cours) 5% première hypothèque et de remboursement.....\$ 14,442,680
(Emission autorisée \$30,000,000.)